

Listes des subventions versées à des associations de droit français et aux fondations reconnues d'utilité publique en 2021

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/02/2022

Affichage : 18/02/2022

Nom et adresse statutaire des organismes subventionnés	Nature de la subvention	Montants Versés en 2021
Compagnie théâtrale de la cité 48, rue Bargue 75015 Paris	Subvention de fonctionnement	20 300,00 €
Association des amis de l'église Sainte Marie-Madeleine des Molières 9, place de l'église 91470 Les Molières	Subvention de fonctionnement	350,00 €
Office du tourisme de Chartres Métropole 8, rue poissonnerie CS10829 28008 Chartres	Subvention de fonctionnement	1 000,00 €
MJC de Limours 1 rue Michel Berger 91470 Limours	Subvention de fonctionnement	450,00 €
Arts & Photos 1 place de la Mairie 91470 LEES MOLIERES	Subvention de fonctionnement	300,00 €
ETOSHA 9 rue du Docteur Babin 91470 FORRGES LES BAINS	Subvention de fonctionnement	500,00 €
TROUX LIVE 8 rue de la Butte à Bernard 91470 BOULLAY LES TROUX	Subvention de fonctionnement	250,00 €
Hélium 12, rue du potager 78830 Bonnelles	Subvention de fonctionnement	550,00 €
Association Méli-Mélo Rue de Limours BP 00050 91470 Limours	Subvention de fonctionnement	600,00 €
ANIMUSIC 72, rue de Beaudreville 91400 Gometz-la-Ville	Subvention de fonctionnement	300,00 €
AMIGOVILLE Mairie de Gometz-la-Ville 91400 Gometz-la-Ville	Subvention de fonctionnement	400,00 €
ADMR du canton de Limours 11, place du Général de Gaulle 91470 Limours	Subvention de fonctionnement	66 000,00 €